

**DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE**

-----  
**Arrondissement  
de Lyon**

-----  
**Canton de  
Sainte Foy-lès-Lyon**

**République Française**

-----  
**COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres *Séance du 26 juin 2014*  
*Compte-rendu affiché le 4 juillet 2014*  
art. 16 Code Municipal : **35** *Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2014*  
en exercice : **35** *Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour  
de la séance : 35*  
qui ont pris part à la *Président : Mme Véronique SARSELLI*  
délibération **34** *Secrétaire : M. ASTIER*  
*Secrétaire auxiliaire : Mme IMHOFF, Directeur Général  
des Services*

**OBJET**

**12**

**AFFECTATION  
DU RÉSULTAT 2013 –  
BUDGET LOTISSEMENT**

*Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,  
GIORDANO, AKNIN,, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET,  
GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHÈN,  
CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI, NEGRO, ASTRE,  
RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD, ASTIER,  
ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE, GUERRY, CAMINALE,  
VALENTINO, COSSON, PIOT, COATIVY (jusqu'au rapport  
n° 9), TULOUP,*

*Membres excusés : MM. MOUSSA (pouvoir à Mme BOIRON),  
MOMIN (pouvoir à Mme NOUHÈN), ALLÈS (pouvoir à  
Mme GRÉLARD), CRUZ (pouvoir à Mme CAMINALE).*

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de procéder à l'affectation du résultat 2013 du budget annexe relatif au lotissement d'activités Sainte Barbe.

La section de fonctionnement du compte administratif 2013 de ce budget fait apparaître un résultat excédentaire, constitué de la manière suivante :

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	
Dépenses (a)	85 820,01 €
Recettes (b)	85 820,01 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice (c=b-a)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1(d)	275 243,71 €
<b>Résultat de clôture 2013 en fonctionnement (e=c+d)</b>	<b>275 243,71 €</b>

La section d'investissement présente, quant à elle, un solde déficitaire :

<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>	
Dépenses (a)	85 820,01 €
Recettes (b)	34 375,44 €
Résultat d'investssement de l'exercice (c=b-a)	-51 444,57 €
Déficit d'investissement N-1 reporté (d)	-31 744,44 €
<b>Résultat de clôture 2013 en investissement (e=c+d)</b>	<b>-83 189,01 €</b>

En rapprochant les deux sections, on constate donc :

<b><u>RESULTAT 2013</u></b>	
Excédent de fonctionnement	275 243,71 €
Besoin de financement des investissements	-83 189,01 €
<b>Solde global de clôture</b>	<b>192 054,70 €</b>

En cohérence avec les règles de construction de ce budget annexe, tel qu'il a été constitué en 2006, ces résultats ont vocation à être repris et affectés en section de fonctionnement au compte 002 (excédent de 275 243,71 €) et en section d'investissement au compte 001 (besoin de financement de 83 189,01 €); le besoin de financement des investissements ayant vocation, *in fine*, à être couvert par les excédents de la section de fonctionnement en lieu et place d'un emprunt ou d'une avance du budget principal.

Appelé à se prononcer,  
le conseil municipal, à l'unanimité,  
APPROUVE l'affectation du résultat – lotissement de l'exercice 2013, telle que figurant ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI